

PRESSE CANADIENNE / LÉGER MARKETING

# Les Canadiens et le clonage

Rapport

Janvier 2003



## 1.0 Constats de l'étude

- Les Canadiens restent opposés au clonage d'êtres humains mais favorables au clonage d'embryons humains.

Question : *Les médias ont rapporté récemment la naissance de deux enfants issus du clonage. À cet égard, êtes-vous FAVORABLE ou DÉFAVORABLE au clonage d'êtres humains ?*

Question : *Êtes-vous FAVORABLE ou DÉFAVORABLE au clonage d'embryons humains qui permettraient de créer des cellules souches pouvant être utilisées pour des greffes, pour le remplacement d'organes ou pour la prévention ou le traitement de maladies actuellement incurables ?*

n=1500	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
	Clonage d'êtres humains		Clonage d'embryons humains	
Canada	5%	84%	53%	32%

Note : La différence à 100% représente ceux qui ne savent pas ou qui refusent de répondre.

- La population canadienne est favorable à une législation interdisant le clonage d'êtres humains vivants.

Question : *À votre avis, le gouvernement fédéral devrait-il légiférer afin d'interdire TOUTE FORME de clonage humain pouvant créer des cellules souches ou des êtres vivants ou seulement le clonage d'êtres humains VIVANTS?*

n=1500	TOUTE FORME de clonage humain pouvant créer des cellules souches ou des êtres vivants	Seulement le clonage d'êtres humains VIVANTS	Ne pas interdire le clonage DU TOUT	Ne sait pas / Refus
Canada	30%	52%	7%	12%

- Six fois plus d'hommes que de femmes voudraient se faire cloner.

Question : *Personnellement, souhaiteriez-vous être cloné?*

n=1500	OUI	NON	Ne sait pas / Refus
Hommes	6%	90%	4%
Femmes	1%	96%	3%
Canada	4%	93%	3%

## 2. Résultats détaillés

### 2.1 Les Canadiens restent opposés au clonage d'êtres humains mais favorables au clonage d'embryons humains

84% de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes restent opposés au clonage d'êtres humains alors que 5% y sont favorables et 11% ne peuvent se prononcer. En août 2001, 89% de la population était défavorable à ce type de clonage alors que 8% l'approuvaient.

On note que les plus de 65 ans (93%) sont davantage opposés au clonage d'êtres humains alors que les 18-24 ans (15%) sont plus portés à être favorables au clonage que les autres groupes d'âge.

Par contre, 53% de la population canadienne serait favorable au clonage d'embryons humains qui permettraient de créer des cellules souches alors que 32% sont défavorables et 15% ne peuvent émettre une opinion. En août 2001, 55% des Canadiens favorisaient le clonage d'embryons mais 41% s'y opposaient, soit une différence de 9% comparativement à 2003.

Comme pour le clonage d'êtres humains, les 18-24 ans sont également les plus favorables dans une proportion de 66%.

Question : *Les médias ont rapporté récemment la naissance de deux enfants issus du clonage. À cet égard, êtes-vous FAVORABLE ou DÉFAVORABLE au clonage d'êtres humains ?*

Question : *Êtes-vous FAVORABLE ou DÉFAVORABLE au clonage d'embryons humains qui permettraient de créer des cellules souches pouvant être utilisées pour des greffes, pour le remplacement d'organes ou pour la prévention ou le traitement de maladies actuellement incurables ?*

n=1500	Favorable	Défavorable	Favorable	Défavorable
	Clonage d'êtres humains		Clonage d'embryons humains	
Provinces Atlantiques	4%	83%	50%	36%
Québec	5%	89%	58%	37%
Ontario	5%	83%	55%	29%
Prairies	4%	85%	46%	34%
Alberta	6%	82%	50%	33%
Colombie-Britannique	4%	81%	50%	26%
Canada	5%	84%	53%	32%

Note : La différence à 100% représente ceux qui ne savent pas ou qui refusent de répondre.

## 2.2 Oui à une législation interdisant le clonage d'êtres humains vivants

52% des Canadiens seraient d'accord à ce que le gouvernement du Canada légifère afin d'interdire le clonage d'êtres humains vivants. D'autre part, 30% de la population irait plus loin en demandant une loi qui interdirait toute forme de clonage humain. 7% des citoyens canadiens s'opposent à toute législation tandis que 12% ne peuvent répondre à la question.

C'est dans la province de Québec que la volonté d'une législation interdisant toute forme de clonage est la plus forte (42%).

Question : *À votre avis, le gouvernement fédéral devrait-il légiférer afin d'interdire TOUTE FORME de clonage humain pouvant créer des cellules souches ou des êtres vivants ou seulement le clonage d'êtres humains VIVANTS?*

n=1500	TOUTE FORME de clonage humain pouvant créer des cellules souches ou des êtres vivants	Seulement le clonage d'êtres humains VIVANTS	Ne pas interdire le clonage DU TOUT	Ne sait pas / Refus
Provinces Atlantiques	29%	55%	5%	11%
Québec	42%	44%	6%	8%
Ontario	25%	55%	8%	13%
Prairies	29%	50%	8%	14%
Alberta	28%	51%	11%	10%
Colombie-Britannique	21%	56%	6%	17%
Canada	30%	52%	7%	12%

### 2.3 Six fois plus d'hommes que de femmes voudraient se faire cloner

4% de l'ensemble de la population souhaiterait se faire cloner, 93% n'en ayant aucune envie et 3% ne se prononçant pas. Ces pourcentages varient de 1% avec ceux d'août 2001.

On constate que 6% des hommes contre 1% des femmes souhaiteraient être clonés. C'est également le cas pour 11% des 18-24 ans.

Question : *Personnellement, souhaiteriez-vous être cloné?*

n=1500	OUI	NON	Ne sait pas / Refus
Hommes	6%	90%	4%
Femmes	1%	96%	3%
Provinces Atlantiques	1%	96%	3%
Québec	3%	96%	1%
Ontario	4%	93%	3%
Prairies	1%	95%	4%
Alberta	7%	88%	5%
Colombie-Britannique	4%	91%	5%
Canada	4%	93%	3%

### 3.0 Méthodologie

---

La présente étude effectuée par Léger Marketing a été réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 1500 Canadiennes et Canadiens âgé(e)s de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Les entrevues ont été réalisées à partir de nos centraux téléphoniques de Montréal et de Winnipeg du 7 au 12 janvier 2003. Nous avons la possibilité d'effectuer jusqu'à 10 appels dans les cas de non-réponse.

À l'aide des données de Statistiques Canada, les résultats ont été pondérés selon les régions, le sexe et la langue parlée à la maison afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. Finalement, nous obtenons avec les 1500 personnes sondées, une marge d'erreur maximale de  $\pm 2,5\%$ , et ce, 19 fois sur 20.